



DE ROUBAIX-TOURCOING

La Leçon d'un Scrutin

Les résultats du scrutin du 21 mai méritent de retenir l'attention, à plus d'un titre. On a pu dire, avec juste raison, que les dernières élections cantonales marquaient le triomphe universel et définitif de la démocratie.

Les élections du 21 mai sont, à ce point de vue, un avertissement précieux qui montre nettement ce que seront celles de 1924. Nous verrons sûrement à ce moment-là les prises non pas des candidats se présentant sur un programme destiné à combler tout le monde et dont on dit qu'il renferme à boire et à manger, mais des représentants de Paris organisés allant à la bataille avec leur drapeau déployé.

Si donc les Parisiens sont appelés à être les véritables arbitres des élections de l'avenir, il est utile de considérer dès maintenant le rôle de notre dans les futures batailles et, à ce point de vue encore, l'enseignement du dernier scrutin ne doit pas être perdu.

Deux circonstances sont, à mon avis, de nature à gêner notre action. C'est d'abord, — en l'état actuel — la Représentation Proportionnelle. Je ne veux pas discuter le principe de la R. P., ce qui entraînerait de longues dissertations sur le cadre de l'article, et d'accorder même que ce principe est, théoriquement excellent.

Le nombre des représentants élus par la R. P. ne varie pas avec les variations du nombre des suffrages. Bien plus, il faut que ces variations soient considérables pour que leur répercussion se fasse sentir sur le nombre des élus.

Le scrutin du 21 mai a mis cette vérité en valeur en démontrant que partout où, d'un accord tacite, la motion Bracke a été rétrogradée au magasin des accessoires, le triomphe des aspirations démocratiques a été assuré.

Notre Parti avertit de plus en plus comme un Paris de réalisations immédiates. N'est-ce pas alors un non-sens que de se consacrer dans la contemplation idéaliste, mais stérile, d'une doctrine, plutôt que de tendre la main à des démocrates sincères, qui n'ayent pas tout à fait les mêmes buts lointains, nous aideront cependant à réaliser tout de suite les réformes réclamées par le peuple ?

Ainsi, la voie vient d'être ouverte par les élections de 1922 à celles de 1924. Il paraît démontré que pour que celles-ci donnent à notre Parti les résultats qu'il a le droit d'attendre de la consultation du suffrage universel, il faut qu'elle se fasse sur la base du scrutin d'arrondissement qui, depuis la fondation de la République, a été le seul qui ait assuré la Chambre des majorités vraiment démocratiques et qui, quoiqu'on dise, ne s'effondre pas.

Si ces deux conditions se réalisent, les plus vastes espoirs s'ouvriront devant le Parti socialiste, qui pourra développer librement les forces qu'il groupe effectivement dans le Pays.

Hier Tourcoing était en Fête

La cavalcade historique obtint un grand succès

Les fêtes de Tourcoing furent brillantes, splendides même. Elles laisseront un souvenir inoubliable parmi les vaillantes populations de la laborieuse cité usinière.

Placé sous la présidence d'honneur du docteur Leduc, conseiller général, maire de Tourcoing, de MM. les adjoints et de l'administration municipale et de nombreuses personnalités tourquennoises, le Comité des fêtes s'était, en effet, dévoué pour donner à la manifestation tout l'éclat et toute la solennité qu'elle devait comporter.

La formation du cortège

Dès 2 heures de l'après-midi, les abords de l'Hôtel de Ville étaient encombrés de monde. Toute la ville s'était donnée rendez-vous au point de départ du cortège.

L'époque gauloise

Des Gaulois à cheval, revêtus de peaux de bêtes et coiffés du casque ailé classique, ouvraient la marche avec leurs olifants.

Le char, sur lequel se trouvaient des guerriers romains captifs, a été reconstitué avec le plus grand soin.

L'époque de Jeanne d'Arc

Après les Romains, c'est le XVe siècle qu'on a voulu faire revivre. Inutile de dire qu'on y a pleinement réussi.

Après les Gaulois, voici les Romains. L'époque n'a pas été reconstituée avec un souci moins grand de l'exactitude et du vrai.

Des cavaliers romains, sonnant du cor, ouvrent la marche. Puis viennent les licteurs, les centurions avec leur baltebardé et leur bouclier, les porte-enseignes et les légionnaires romains, dont les casques et les armures ruissellent sous les rayons du beau soleil d'été.

Un groupe de doctes séneurs précède le char romain sur lequel trône le grand César, entouré de ses valets. Des gladiateurs, des estiaires défilent ensuite, ainsi que les chars de courses romains, qui, traités par de puissants chevaux, figuraient au temps de l'ancienne Rome.

Des guerriers romains, armés du javelot, ferment la marche. A voir se dérouler ce cortège des grands guerriers des siècles reculés on ne peut qu'évoquer les scènes qu'a si bien relatées le grand Scienkiewitz dans « Quo Vadis ».

Après les Gaulois, voici les Romains. L'époque n'a pas été reconstituée avec un souci moins grand de l'exactitude et du vrai.

Après les Romains, c'est le XVe siècle qu'on a voulu faire revivre. Inutile de dire qu'on y a pleinement réussi.

Après les Gaulois, voici les Romains. L'époque n'a pas été reconstituée avec un souci moins grand de l'exactitude et du vrai.

Après les Romains, c'est le XVe siècle qu'on a voulu faire revivre. Inutile de dire qu'on y a pleinement réussi.

Après les Romains, c'est le XVe siècle qu'on a voulu faire revivre. Inutile de dire qu'on y a pleinement réussi.

Après les Romains, c'est le XVe siècle qu'on a voulu faire revivre. Inutile de dire qu'on y a pleinement réussi.

Après les Romains, c'est le XVe siècle qu'on a voulu faire revivre. Inutile de dire qu'on y a pleinement réussi.

Après les Romains, c'est le XVe siècle qu'on a voulu faire revivre. Inutile de dire qu'on y a pleinement réussi.

Après les Romains, c'est le XVe siècle qu'on a voulu faire revivre. Inutile de dire qu'on y a pleinement réussi.

Après les Romains, c'est le XVe siècle qu'on a voulu faire revivre. Inutile de dire qu'on y a pleinement réussi.

La Suppression des Sous-Préfets



Le Phénix n'est pas, autant qu'on pourrait le croire, un mythe échappé de l'imaginaire fantaisiste de l'humanité. On sait que les anciens attribuaient à cet oiseau fabuleux la précieuse propriété de renaitre de ses cendres. Quand un Phénix avait picoré dans les plates-bandes du jardin des racines grecques un grain vénérable, ou qu'il avait reçu par le travers du corps la foudre de Paris, il suffisait de faire brûler le « de cibus » sur un foyer de noyaux d'olives pour le voir s'envoler, des cendres éteintes, plus vivant et plus alerte qu'auparavant.

Les sous-préfets de la troisième République sont des oiseaux de la même espèce que le Phénix dont ils ont conservé, par delà les siècles, les facultés de résurrection. On les tue tous les ans et tous les ans on les retrouve, toujours semblaient dans les salons de nos chefs-lieux d'arrondissement.

Depuis qu'il y a des députés, il ne s'est pas passé une session parlementaire sans qu'un représentant du peuple ait tenté d'extirper des glands salivaires, ne se soit répandus en des démonstrations kilométriques pour arriver à cette conclusion qu'il faut supprimer les sous-préfets. Nouveaux Catons, leur « delenda Carthago » retentit dans leurs harangues budgétaires, chaque fois qu'ils patissent des sous-préfets.

Et chaque fois, pour leur faire plaisir, comme pour faire croire à son bon contribution, le Parlement vote la suppression des sous-préfets... que l'on a déjà supprimés l'année d'avant et qui ont ressuscité.

Qu'est-ce qu'on n'a pas cassé sur le dos de ces pauvres sous-préfets, ombres toujours vivantes sur lesquelles on reforme en vain la pierre des sépultures. Cette année encore, fidèle à la tradition, un membre de la Commission du Budget ne manquera pas de proposer le vote définitif de la suppression « définitive » des sous-préfets.

Il montrera l'inutilité de ces fonctionnaires en tant que rouages de l'administration et la nécessité des économies budgétaires. Et la Chambre approuvera et le pays, nourri d'une vieille légende, applaudira.

Les sous-préfets n'est pas un titre inutile, encombrant et coûteux. Il est indispensable à la vie des chefs-lieux d'arrondissement. Il occupe les rêves des jeunes filles qui marient et la curiosité des vieilles filles qui n'ont pu se marier. On n'a pas idée de la place que le sous-préfet tient dans les conversations de la « société » d'une petite ville. Les mariages et les décès de ce fonctionnaire sont l'objet des préoccupations générales et détonnent dans les esprits de l'envie de conspirer contre la sûreté de l'Etat.

C'est un dérivatif précieux aux mauvais penchants des ennemis de la Constitution et, par là, l'institution des sous-préfets est un des plus robustes piliers de la République : on ne pourrait les supprimer sans ébranler dangereusement les fondements.

Et je vous prie de croire que cette importante partie de sa fonction suffit à ne pas faire d'un poste de sous-préfet une sinécure. Le port de l'épée à poignée de nacre conduit souvent un martyr. Je connais personnellement un aimable garçon qui n'a pas pu résister : on l'avait nommé dans un patelin d'une centaine de milliers d'habitants, dont dix-neuf cents ne manquent pas d'être occupés qu'à le surveiller et à critiquer le moindre de ses actions. Si, aux premiers rayons du soleil, il sortait son baïonnette, le journal local écrivait le lendemain, le morlino qui cherchait à épater les provinciaux. Un jour, on découvrit qu'il prenait deux bains chaque semaine; ce fut un horrible scandale et le bruit se répandit rapidement qu'il devait être atteint d'une maladie honteuse, fruit des saturnales qui déshonoraient la sous-préfecture. (Notez que le pauvre homme ne buvait que de l'eau de Vichy).

Le malheureux ne put résister; il quitta la « carrière » pour entrer dans l'industrie où il s'égare d'ailleurs en un an plus qu'il n'en avait coûté à la République.

Le malheureux ne put résister; il quitta la « carrière » pour entrer dans l'industrie où il s'égare d'ailleurs en un an plus qu'il n'en avait coûté à la République.

Le malheureux ne put résister; il quitta la « carrière » pour entrer dans l'industrie où il s'égare d'ailleurs en un an plus qu'il n'en avait coûté à la République.

Le malheureux ne put résister; il quitta la « carrière » pour entrer dans l'industrie où il s'égare d'ailleurs en un an plus qu'il n'en avait coûté à la République.

Le malheureux ne put résister; il quitta la « carrière » pour entrer dans l'industrie où il s'égare d'ailleurs en un an plus qu'il n'en avait coûté à la République.

Le malheureux ne put résister; il quitta la « carrière » pour entrer dans l'industrie où il s'égare d'ailleurs en un an plus qu'il n'en avait coûté à la République.

Le malheureux ne put résister; il quitta la « carrière » pour entrer dans l'industrie où il s'égare d'ailleurs en un an plus qu'il n'en avait coûté à la République.

Le malheureux ne put résister; il quitta la « carrière » pour entrer dans l'industrie où il s'égare d'ailleurs en un an plus qu'il n'en avait coûté à la République.

Le malheureux ne put résister; il quitta la « carrière » pour entrer dans l'industrie où il s'égare d'ailleurs en un an plus qu'il n'en avait coûté à la République.

Le malheureux ne put résister; il quitta la « carrière » pour entrer dans l'industrie où il s'égare d'ailleurs en un an plus qu'il n'en avait coûté à la République.

Le malheureux ne put résister; il quitta la « carrière » pour entrer dans l'industrie où il s'égare d'ailleurs en un an plus qu'il n'en avait coûté à la République.

Bientôt Lille sera en Fête

Les toilettes des Reines des Fleurs font merveille

Un public de plus en plus nombreux et se renouvelant continuellement, n'a cessé de stationner hier toute la journée devant le magasin d'art de la Maison Wiart, rue Nationale, à Lille.

En ces magnifiques, sont exposés les merveilleuses toilettes que porteront dimanche et lundi aux Fêtes de la Renaissance, Mlle Laigle, reine des Fleurs, et ses demoiselles d'honneur, Mmes Léa Flour, M. L. Lemaître, A. Dubart, A. Peltibory. Ces toilettes nous les avons décrites hier par le détail, et n'y reviendrons pas aujourd'hui.

Ce que nous pouvons dire, par exemple, c'est l'émerveillement de la foule devant ces véritables œuvres d'art conçues et réalisées par des artistes, des couturiers, des ouvrières de chez nous.

Cette exposition est une sorte de démonstration régionale qui prouve que Lille, capitale des Flandres, se peut parfois mesurer comme goût, savoir-faire, adresse de ses travailleuses de la couture, et conception artistique, avec les meilleures maisons de modes de Paris.

La beauté brune de Mlle Laigle, celle de ses suivantes, auront un cadre digne de leur splendeur.

Lui aussi se met en frais... Et s'il ne disposera pas de merveilleuses toilettes, égales à celles qui entoureront la « Reine des Fleurs », du moins, présentera-t-elle une belle souveraine, Mlle Marthe Morelle, un milieu de l'apparat d'un entourage éminemment artistique en un tout autre genre.

Le manteau de la Reine des Fleurs est bleu, avons-nous dit hier. Celui de la Reine du Vieux-Lille, conçu et réalisé également par la maison Marchal, sera en velours de soie rouge-groseille, du plus beau ton qui soit, et tout bordé d'hermine neigeuse et parsemé de fleurs de lys d'or. Au milieu, l'écusson du Vieux-Lille marie ses couleurs harnoisaises au rouge du manteau.

Nous avons dit que le Vieux-Lille avait conçu tout un groupe de bannières anciennes, savamment reconstituées.

Il y a lieu de remarquer qu'à ce groupe de bannières, s'ajouteront deux porte-drapeaux avec les vieux drapeaux authentiques de la Confrérie Sainte-Barbe, offerts jadis à cette confrérie par les rois Louis XV et Louis XVI, lors de leur passage à Lille.

Arjays et Binbin

Deux géants... Arjays est de Nivelles, et Binbin, dernier rejeton du grand et noble sire de Gayant, de Douai.

Arjays date du XIe siècle, il a 5 mètres de haut, est vêtu d'un jupon de velours noir d'un manteau noir, avec boutons et galons d'or et porte en outre une large cravate blanche. Au côté pend son grand sabre.

Binbin, fils de Gayant, est lui, un gros poupat, tout rose, tout joffif et tout frisé. Il a déjà 2 m. 25 de haut et se coiffe d'un brassard-braslet petit, bourrelet bleu et blanc. Il porte un sautoir blanc, retenu à la taille par une large ceinture bleue formant nœud à coque, derrière. A la main droite, Binbin tient un grand moulin à vent comme en ont les bébés, et, à la main gauche, un hochet. Bref, Arjays est un gros ravissant, qui fera la joie des petits enfants de Lille.

Un homme tout nu dans les rues de Paris

Paris 28 mai. — Ce matin, vers 8 h. 35, un homme se dirigeait de Neuilly sur Paris et se promenant complètement nu, avait été signalé aux agents.

Rejoint place Père-Louis, où il était attendu sur un trottoir, les agents ont constaté qu'il s'agissait d'un homme atteint d'aliénation mentale. En effet, à leur apparition, cet homme, atteint d'une crise, chercha à mordre les agents et à se sauver. A l'aide d'un taxi, l'individu a été transporté et admis à l'hôpital Beaujon.

D'après l'enquête, il s'appellerait Jean Rallagat, 28 ans, demeurant dans une pension de famille, 65, rue Chateaubriand, à Neuilly.

Pour honorer la mémoire d'un Prix de Rome Buzinols

Samedi et dimanche, des fêtes ont eu lieu à Anzin à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Constant Moysat, grand prix de Rome, membre de l'Institut, architecte du gouvernement.

Le monument est l'œuvre de l'architecte Constant Moysat, grand prix de Rome.

Le monument est l'œuvre de l'architecte Constant Moysat, grand prix de Rome.

Le monument est l'œuvre de l'architecte Constant Moysat, grand prix de Rome.

Le monument est l'œuvre de l'architecte Constant Moysat, grand prix de Rome.

Le monument est l'œuvre de l'architecte Constant Moysat, grand prix de Rome.

Le monument est l'œuvre de l'architecte Constant Moysat, grand prix de Rome.

Le monument est l'œuvre de l'architecte Constant Moysat, grand prix de Rome.

L'ivrognesse qui étrangla son père

La parolide a été arrêtée à l'enterrement de l'assassiné

Nous avons relaté hier le crime de cette ivrognesse, Germaine Langlais, 35 ans, de Cabourg, qui étrangla son père au cours d'une discussion. Voici des détails sur ce parolide :

Rue du Commerce, à Cabourg, dans une modeste maison, demeurait un vieux maçon, M. Langlais, qui, dans le pays, jouissait de l'estime générale ; sa fille Germaine, par contre, était loin d'avoir la même réputation, perpétuellement ivre, cette femme ne cessait d'être un objet de scandale et son père s'en lamentait souvent, mais en vain.

Des scènes fréquentes éclataient entre l'ivrognesse et son père. Celui-ci reprochait à sa fille, sa conduite.

Mardi soir, alors que Germaine Langlais rentrait au domicile paternel en état d'ivresse, selon son habitude, une nouvelle discussion éclata. L'alcoolique frappa alors son père qui, très faible, tomba sur le parquet. Dans sa chute, le maçon se blessa à la tête et le sang coula. Comme le malheureux homme évanoui ne bougeait plus, sa fille crut sans doute qu'il était mort, et pour échapper à la justice, elle imagina de simuler un suicide. Pour cela, elle prit une cordelette, la passa au cou de son père et serra de toutes ses forces, puis attacha à un pignon l'autre bout de la corde.

Son crime accompli, Germaine Langlais sortit et alla raconter à ses voisins que son père s'était pendu. Naturellement, lorsqu'on arriva, le malheureux maçon était mort.

Sans s'inquiéter autrement des causes de ce pseudo suicide, les autorités locales s'occupèrent de faire inhumer M. Langlais, mais le brigadier de gendarmerie Le Guen, de Dives, de son côté, procéda à une enquête ; quoique la rumeur publique accusât la fille Langlais, d'avoir tué son père, aucun fait précis ne pouvait être recueilli.

Hier matin, les observés devant avoir lieu, on transporta le corps à l'église et la cérémonie religieuse se déroula normalement. On allait partir pour le cimetière, lorsque à la porte de l'église, on se heurta aux gendarmes. Ils venaient enfin, d'obtenir des renseignements leur donnant la certitude qu'il y avait eu crime, et ils appréhendèrent sur-le-champ Germaine Langlais, tandis que le corps du maçon était conduit à la morgue.

Enfermée dans une pièce de la mairie de Cabourg, Germaine Langlais y fut interrogée, elle affirma encore que son père s'était pendu. Cependant, M. Lefort, commissaire à la brigade mobile de Caen, arriva peu après, se mit à questionner l'accusée, qui ne tarda pas à faire des aveux complets.

Des millions de francs de dégâts Le chômage pour 200 ouvriers

Bordeaux, 28 mai. — Un incendie provoqué croit-on par un court-circuit, a éclaté ce matin à 9 heures 25, quai de Braza dans d'importants établissements de minoterie. Les pompiers se sont rendus aussitôt sur les lieux et combattent énergiquement le feu.

Les dégâts peuvent être estimés de à plusieurs millions.

Le bâtiment qui contenait la machinerie s'est effondré.

Les représentants du préfet et du maire se sont rendus sur les lieux.

Le sinistre entraînera le chômage de 200 ouvriers environ.

La jeune fille qui dort

Paris, 28 mai. — Un garde du bois de Vincennes trouvait endormie, hier matin, près du lac de Saint-Mandé, sur un banc, une jeune fille qu'il fut impossible de tirer de son sommeil. Transportée à l'hôpital Tenon elle fut examinée par les médecins, qui n'eurent pas plus de succès.

Précédemment, dans cet établissement, avait été déjà admise une jeune fille, Marie-Louise Panolle, 20 ans, crémière, rue Thérèse, à Paris, qui avait été trouvée endormie le 6 février dernier, dans une chambre d'hôtel à Vincennes. Ce ne fut que six jours plus tard qu'elle s'éveilla. Or, venait, une fois de plus, de tomber dans un sommeil profond, on ne sait à la suite de quelle circonstance.

Crimes de Satyres

DANS LA SOMME

Amiens, 28 mai. — Le nommé Gustave Robert, âgé de 17 ans, évadé de la colonie pénitentiaire d'Amiens (Seine-Inférieure), a tenté de violer, près la Marende-Somme, une jeune fille âgée de 20 ans et ne possédant pas la plénitude de ses facultés mentales.

Mis en fuite par un paysan accouru aux appels de la jeune fille, âgée de 27 ans, Jean-Baptiste Bally, demeurant avec ses parents à la ferme de Coulanes, était sorti pour faire une promenade à bicyclette. Elle fut assaillie à son retour par la tombe de la nuit, le parjure, le larcin, un mandat d'arrêt contre un individu qui s'était réfugié dans les bois environnant Bény.

DANS LE CHER

A Brindy (Cher), on a trouvé dans un cadavre d'une jeune fille étranglée et violée. Cette jeune fille, âgée de 27 ans, Jean-Baptiste Bally, demeurant avec ses parents à la ferme de Coulanes, était sortie pour faire une promenade à bicyclette. Elle fut assaillie à son retour par la tombe de la nuit, le parjure, le larcin, un mandat d'arrêt contre un individu qui s'était réfugié dans les bois environnant Bény.

Un alcoolique s'est noyé après avoir brûlé sa maison

Dijon, 28 mai. — Hier soir, à 9 heures, le nommé Charles Cuny, âgé de 42 ans, charron, né à Montbéliard, ancien soldat de l'armée territoriale, alcoolique invétéré, après une discussion avec sa femme, se mit à son habitation qui a été en partie détruite, puis s'est jeté dans le canal de la Bourgogne. Le cadavre n'a été retiré que ce matin.